



Conditions Générales d'Adhésion

Inscriptions

Les inscriptions sont faites à l'aide des formulaires adéquats (jeune ou adulte), ou en ligne pour les adhésions simples (sans réductions). Pour être validée, toute inscription doit être accompagnée d'un certificat médical. Toute inscription entraîne l'acceptation des règlements FFT et du règlement intérieur du Club. L'adhérent autorise le TCAS Anzin à utiliser son image pour sa communication interne et externe. Pour être prise en compte, toute inscription doit être intégralement réglée.

Modes de paiement

Les paiements peuvent être effectués par chèque, carte bancaire, prélèvements bancaires, ou espèces. Le paiement échelonné par chèques est admis dans la limite de trois chèques.

Attestations - Facturation

Les factures ou attestations de paiement peuvent être demandées par mail (anzin.tennis@gmail.com) et sont délivrées par retour de mail.

Cours Collectifs

Les inscriptions aux cours collectifs sont obligatoirement liées à la souscription d'une formule d'adhésion. L'achat d'une licence seule ne donne pas accès aux cours collectifs. Les jeunes (moins de 18 ans) sont adhérents pour la saison complète.

Tarifcation

Les tarifs des différentes formules sont mentionnés sur les fiches d'inscription. Des réductions interviennent dans les cas suivants :

- Réduction famille à partir de 3 membres [-10% sur la totalité]
- Réduction Étudiant [-10%] (sur présentation de justificatif pour la saison)
- Réduction Joueur 2^{ème} série [- 50%]

Ces réductions sont cumulatives.

Annulations - Remboursements

Inscriptions aux cours collectifs : aucun remboursement des frais de cours n'est consenti postérieurement à la deuxième séance.

[Télécharger les conditions générales d'adhésion](#)